Commission Régionale

COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 18 Août 2022

Présidence : Gilles COUSIN
Présents : Me Florence MUYLLE MM Pierre BIENVENU - Patrick DANZ - Philippe FOURE - Jean Michel HENON - Onofrio PAVONE - Richard RATAJCZAK - Wilfried THOORIS.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président de la commission souhaite une bonne rentrée à tous les membres.

Points sur les demandes de dérogations de terrain :
Les demandes ne concernent que les équipes évoluant en Seniors R1.
La commission accorde les dérogations aux équipes accédants.

Pour les autres équipes, la commission demandera au prochain conseil de Ligue d'accorder une dernière dérogation pour cette saison suite aux cumuls des deux saisons « covids » et à la migration des classements des terrains.

Informations groupes R3
Suite à l'information officielle du club d'Amiens Pigeonnier qui ne repart pas en R3, et une décision en attente concernant l'équipe de Villeneuve D'Ascq OM, la commission émet un avis défavorable à la majorité de ne pas combler les places vacantes.

Réforme championnats nationaux à l'horizon 2026
La commission prend connaissance des différents scénarios concernant les groupes de National,
Elle décide de proposer au conseil de Ligue un tirage au sort pour les groupes Seniors R1 (modalités à définir)

Elle évoque également la mise en place d'un groupe de travail concernant les différentes compétitions seniors R1 – R2 et R3 qui seront impactées par la réforme des championnats nationaux.

Après un tour de table, la séance est levée et la prochaine est prévue le 06 septembre 2022

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 des règlements généraux de la Ligue des Hauts-de-France)

Gilles COUSIN
Président

Florence MUYLLE
Secrétaire